



ROYAL NORWEGIAN MINISTRY OF
CLIMATE AND ENVIRONMENT

Le Ministre

Ministres de l'environnement
Correspondants de l'Assemblée des Nations Unies
pour l'environnement dans les États Membres

Votre référence :

Notre référence :

Date :

19/1039-246

Le 6 octobre 2021

Excellences, collègues et ami(e)s,

C'est avec grand plaisir que je vous présente une version actualisée de l'avant-projet de la déclaration ministérielle qui sera examinée en vue de son adoption lors de la reprise prochaine de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5), prévue du 28 février au 2 mars 2022.

La Présidence a lancé la préparation de la déclaration ministérielle de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dès avril 2020. Après réception de deux séries de [contributions écrites](#) des États Membres et des parties prenantes, un avant-projet a été présenté au Bureau de l'Assemblée pour l'environnement en octobre 2020. Ce processus a dû être interrompu en raison de la pandémie de COVID-19 et de la décision prise par la suite d'organiser la cinquième session en deux parties. Lors de la première partie en ligne de sa cinquième session, tenue les 22 et 23 février 2021, l'Assemblée pour l'environnement a approuvé une série de [messages consensuels](#).

À l'approche des travaux de fond de la cinquième session de l'Assemblée pour l'environnement, nous souhaitons reprendre les consultations en tenant compte du travail accompli. L'avant-projet actualisé de déclaration ministérielle repose sur les contributions reçues des États Membres et des parties prenantes en mettant clairement l'accent sur le thème général de la cinquième session : **Renforcer les actions en faveur de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable.**

L'idée centrale de la déclaration reste inchangée, à savoir qu'il est impératif de prendre d'urgence des mesures porteuses de changement pour enrayer et inverser l'érosion de la biodiversité et des services écosystémiques afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de reconstruire un monde résilient et durable au sortir de la pandémie. La déclaration devrait également refléter les importantes étapes franchies pendant l'année en cours. Nous attendons avec intérêt la tenue des consultations, qui devraient permettre d'affiner la pertinence des messages portés par la déclaration et de renforcer le côté « action » du thème retenu. À cet effet, nous avons réservé des espaces blancs où le texte sera proposé à un stade ultérieur.

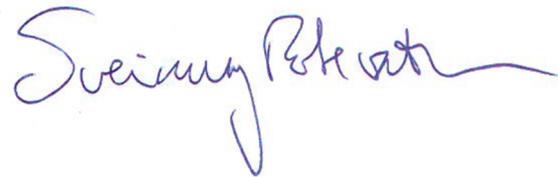
En raison de la pandémie, les possibilités de consulter directement les ministres sont réduites et nous prévoyons un volume de travail considérable lié aux préparatifs de la reprise de la session. Nous avons donc choisi de commencer les consultations tôt et de nous référer au calendrier ci-dessous pour recevoir des contributions écrites et des orientations supplémentaires des États Membres et des parties prenantes.

Calendrier proposé pour les consultations en vue de la Déclaration ministérielle

5 octobre	Présentation d'un avant-projet actualisé de déclaration ministérielle pour examen lors d'une réunion du Bureau de l'Assemblée pour l'environnement.
26 octobre	Réunion d'information informelle sur le processus consultatif, organisée par la Présidence de l'Assemblée pour l'environnement à l'occasion de la huitième réunion du Sous-comité annuel à Nairobi, avec le soutien du Secrétariat.
Fin novembre	Date limite pour la soumission des contributions écrites des États Membres et des parties prenantes à l'avant-projet de déclaration ministérielle.
Décembre	Distribution d'un projet révisé de déclaration ministérielle . Organisation d'une réunion <i>en ligne</i> de consultations informelles à participation ouverte par la Présidence de l'Assemblée pour l'environnement, avec le soutien du Secrétariat.
Janvier 2022	Organisation de consultations informelles ouvertes à tous à Nairobi par la Présidence de l'Assemblée pour l'environnement dans le contexte des travaux du Comité des représentants permanents, avec le soutien du Secrétariat. Distribution du projet final de déclaration ministérielle.
Février 2022	Organisation de consultations ouvertes à tous, selon les besoins, y compris en marge de la réunion du Comité des représentants permanents à participation ouverte prévue du 21 au 25 février 2022.
Mars 2022	Adoption de la déclaration ministérielle par consensus lors de la reprise de la cinquième session de l'Assemblée pour l'environnement, qui doit se tenir du 28 février au 2 mars 2022.

J'attends avec impatience vos propositions constructives.

Bien cordialement,

A handwritten signature in blue ink, reading "Sveinung Rotevatn". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Sveinung Rotevatn

Ministre norvégien du climat et de l'environnement et Président de la cinquième session
de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement